Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

Fiche n°13

Commune de Saint-Gilles

Edition 2/2010







- COHÉSION SOCIALE



OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE - COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES - IGEAT



PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°13-Saint-Gilles des «Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (COCOF) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (ULB-IGEAT) en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

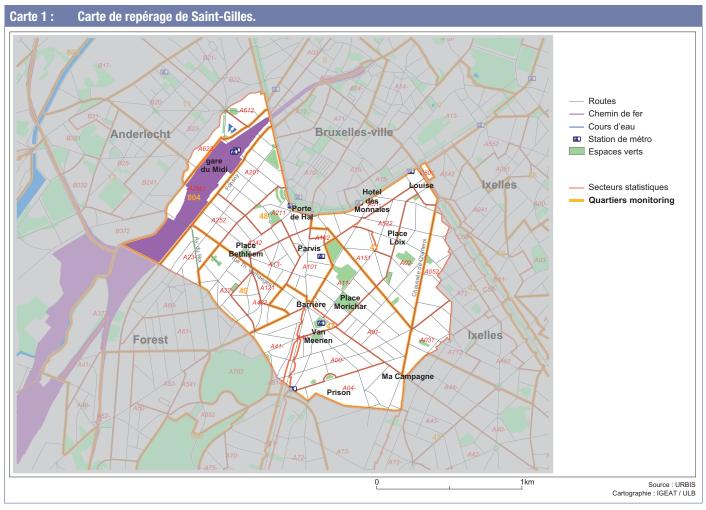
Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», ... tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be) et des instruments développés par l'IBSA (Monitoring des Quartiers, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

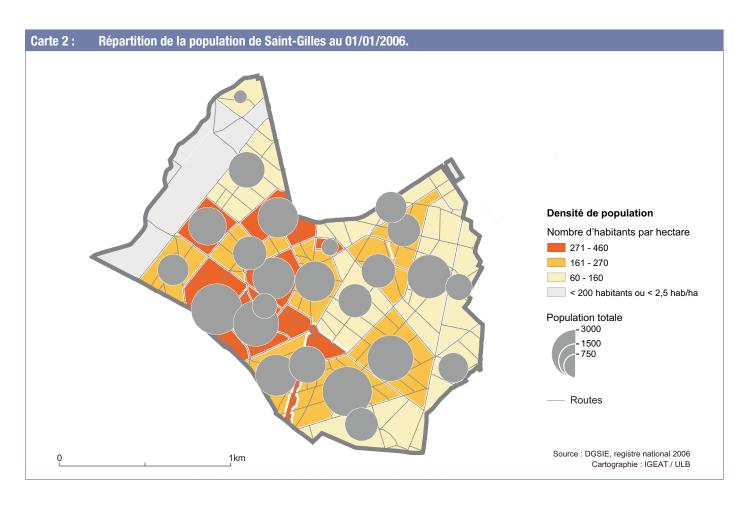
Les chiffres pour la commune de Saint-Gilles sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE



Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21013 pour Saint-Gilles) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «42» à proximité de l'Avenue Louise. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.



Saint-Gilles est une petite commune densément peuplée (4,3 % de la population de la Région) bordée par le pentagone (porte de Halle) au nord, l'avenue Louise (Bruxelles-Ville) et Ixelles à l'est, Forest (prison et parc de Forest) au Sud et Anderlecht (chemin de fer et Gare du Midi) à l'Ouest. On scinde souvent Saint-Gilles en deux parties : le «Bas de Saint-Gilles» à l'Ouest, jouxtant Anderlecht, et le «Haut de Saint-Gilles» à l'est, du côté d'Ixelles.

Le territoire de la commune était quasiment entièrement urbanisé dès la Première Guerre mondiale, essentiellement sous la forme d'immeubles de rapport (1) et, en plus forte proportion dans le haut

de la commune, de maisons bourgeoises. Cela se traduit dans l'évolution de la **population** communale. Elle explose réellement après 1860 et la courbe atteint son maximum (environ 65 000 habitants) vers 1920. Le nombre d'habitants baisse ensuite de manière régulière, malgré une immigration étrangère extrêmement importante se fixant dans le quartier de la Gare du Midi durant toute la seconde moitié du 20ème siècle. Suite à une stabilisation dans les années 1980 et un regain récent, Saint-Gilles comptait

(1) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

45 235 habitants au premier janvier 2008. La commune compte une proportion plus faible de personnes de plus de 65 ans et plus de personnes d'âge actif par rapport à la situation régionale, ce qui induit un taux de dépendance lié à l'âge particulièrement faible. La part des personnes très âgées parmi les seniors est en croissance mais reste en dessous de la moyenne régionale. On compte beaucoup de ménages d'une personne et leur proportion est particulièrement élevée dans le haut de Saint-Gilles. Les familles avec enfants et les grands ménages sont surtout présents dans le bas de la commune, surtout entre le Parc de Forest et le Parvis.

Saint-Gilles est une des communes qui compte la plus grande part de non-Belges parmi sa population (42 %), dont une partie sont les témoins d'une ancienne immigration de travail issue du pourtour méditerranéen : Italiens, Espagnols, Portugais et dans un second temps Maghrébins. Ces familles issues de l'immigration ont en partie acquis la nationalité belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge. C'est toutefois moins fréquent pour ceux issus du sud de l'Europe, notamment suite à l'adhésion à la Communauté Européenne de leur pays d'origine. Le haut de Saint-Gilles est lui très attractif pour les ressortissants des pays d'Europe Occidentale, particulièrement les Français, en partie en relation avec les fonctions internationales de Bruxelles.

Située en partie dans l'ancien axe industriel de la vallée de la Senne, la commune de Saint-Gilles est caractérisée par une forte présence des classes populaires. Cependant, le haut de la commune, sur le versant (2), héberge une population plus favorisée. Cette situation reflète le fait que Saint-Gilles se trouve à la limite du croissant pauvre (3). Cela se traduit par un niveau moyen des revenus imposables nettement inférieur à la moyenne bruxelloise, même s'ils sont évidemment un peu plus élevés dans les quartiers du haut de la commune. Les taux d'activité sont comparables à la moyenne régionale à tous les âges, y compris pour les femmes, et ce malgré la présence d'une communauté maghrébine où l'activité féminine était moins répandue. Globalement, tant les hommes que les femmes sont souvent sur le marché du travail, assurant ainsi deux revenus au ménage. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Saint-Gilles. Les ouvriers sont nettement surreprésentés, surtout dans le bas de la commune. Le taux de chômage communal est supérieur à la moyenne bruxelloise, même si les quartiers les plus populaires proches de la Gare du Midi concentrent les demandeurs d'emploi jeunes alors que dans le haut de la commune, le chômage a un profil plus âgé et féminin. Le taux d'activité des jeunes n'est pas supérieur à la moyenne bruxelloise mais il traduit le fait qu'une part des jeunes ne poursuit pas d'études supérieures. Cela n'entraîne cependant pas un taux de chômage particulièrement élevé chez les moins de 25 ans. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum du CPAS ou d'une allocation de remplacement est nettement supérieure à ce qui s'observe dans l'ensemble de la Région. Ces aides concernent toutes les tranches d'âge.

Les taux de mortalité (4) sont supérieurs à ceux observés pour l'ensemble de la Région. Les décès suite à des maladies cardiovasculaires sont proportionnellement plus fréquents chez les hommes. La part des habitants se déclarant en mauvaise santé est supérieure la moyenne régionale, surtout à partir de 40 ans. Le taux de natalité (5), assez stable ces dernières années, s'est rapproché de celui de la Région qui lui a augmenté. La commune abrite une population précarisée non négligeable, de nombreux enfants naissent et grandissent dans des foyers sans revenu du travail. Les mères seules sont surreprésentées.

Dans le cadre de l'enseignement secondaire, les filières techniques et surtout professionnelles sont proportionnellement nettement plus suivies que la moyenne régionale par les jeunes résidant à Saint-Gilles. L'offre dans ces filières est abondante dans les établissements situés sur le territoire de la commune. L'enseignement général et technique est plus suivi par les enfants du haut de la commune. Le retard scolaire touche plus fortement les jeunes qu'en Région bruxelloise où la situation est déjà loin d'être brillante. À l'issue de l'enseignement obligatoire, une part assez faible de jeunes poursuit ses études dans l'enseignement supérieur, surtout dans les quartiers du bas de la commune et dans les concentrations de logements sociaux, où les parents sont aussi moins souvent universitaires ou même titulaires d'un diplôme secondaire général. Dans le haut de la commune, le niveau d'éducation des adultes est nettement plus élevé et cela se reflète dans les filières suivies par leurs enfants. Dans les quartiers du bas de la commune, le niveau de qualification pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail; ces difficultés sont amplifiées par le fait que, à diplôme égal, on observe aussi proportionnellement plus de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale. Cela suppose des problèmes d'orientation

(2,3,4,5) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

professionnelle ou certaines formes de discrimination touchant spécifiquement cette population. La situation dans le haut de la commune, hors logement social, est moins négative sur ce plan.

Commune faisant partie de la première couronne des faubourgs ⁽⁶⁾, Saint-Gilles possède un **bâti** assez homogène, parmi les plus anciens de la Région puisque plus de 84 % des logements datent d'avant 1961. Dans le bas de la commune, à l'ouest, ils sont peu confortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher plus réduites. Le confort s'améliore dans le haut de Saint-Gilles. L'état intérieur pose souvent problème suite à la vétusté de certaines installations mais, à l'exception des environs immédiats de la gare du Midi, l'aspect extérieur et l'esthétique sont appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugées assez sévèrement sur quasiment tout le territoire communal. La quasi absence d'espaces verts fait que la commune est assez mal jugée sur ce plan. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible, près de 70 % des ménages résidant en appartement.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Saint-Gilles:

- La précarité financière d'une bonne partie de la population, surtout dans le bas de la commune et les logements sociaux, traduit un taux de chômage important ainsi que des emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés. La question de la qualification se pose de diverses manières. Tout d'abord, le profil moins qualifié et de plus en plus inadapté au marché de l'emploi bruxellois tend à se reproduire de génération en génération. Il est certain que les jeunes font aujourd'hui de plus longues études, mais du fait de l'élévation généralisée des niveaux scolaires, l'écart avec les mieux formés reste important. Les problèmes de maîtrise de la seconde langue nationale, de choix des filières mais aussi potentiellement de discrimination à l'embauche font que l'insertion sur le marché de l'emploi des jeunes, souvent issus de l'immigration, reste problématique.
- La précarité financière d'une grande partie de la population se traduit aussi dans ses conditions de logement, particulièrement dans les quartiers où le bâti est ancien et ce, tant dans le parc résidentiel privé que social. Les mauvaises conditions socioéconomiques ont aussi un effet direct sur l'état de santé.

- Malgré l'augmentation de la présence des jeunes isolés et couples sans enfants, les jeunes enfants sont encore nombreux dans la commune. Peu de personnes âgées vivent à Saint-Gilles mais elles sont souvent défavorisées, et parfois concentrées dans les quelques tours de logements sociaux situées dans le bas de la commune. Les personnes qui vont bientôt atteindre 65 ne sont pas nombreuses non plus, mais leur taux de dépendance du CPAS est très élevé, la part de ceux disposant d'un emploi est basse et leur santé subjective est moins bonne ... L'enjeu est donc de bien les accompagner par rapport aux défis du vieillissement.
- La position de Saint-Gilles au sein des flux migratoires tend à changer: c'est aujourd'hui de plus en plus la porte d'entrée, tant nationale qu'internationale, de jeunes adultes dans le système urbain bruxellois. Ces jeunes adultes, encore aux études ou qualifiés et en phase d'insertion sur le marché du travail, trouvent là un parc de logement qui correspond à leurs besoins, notamment en termes de taille et d'offre locative. mais aussi une offre socioculturelle répondant à leur vision de la vie urbaine. Ces jeunes adultes ne sont pas encore au sommet de leurs capacités financières et donc contributives, étant étudiants (pour peu qu'ils soient domiciliés) ou en début de carrière. Leur capital culturel (qualification, réseaux) ne se traduit donc pas encore directement en capital financier. En descendant du haut vers le bas de la commune, la croissance de la présence des jeunes adultes mais aussi des travailleurs internationaux issus de pays riches, se fait en partie au détriment de la population en place, généralement moins nantie, âgée ou immigrée. Que ce soit au travers de l'augmentation des loyers ou des rénovations, la croissance, certes limitée, des revenus et l'augmentation nette des qualifications des habitants traduisent le départ des classes populaires.
- La taille des logements, en partie issus de surdivisions, et surtout leur âge fait que les problèmes de confort et de qualité sont très importants à Saint-Gilles. L'intensité du déménagement associé à la présence des jeunes adultes, qui traduit aussi une importante demande, ainsi que leur faible niveau d'exigence, ne facilite pas forcément la rénovation.
- (6) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

Informations sur l'offre sociale-santé: www.bruxellessocial.be

Bruxelles Social en ligne (www.bruxellessocial.be) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

www.bruxellessocial.be offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :

- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les informations sur l'offre mises en rapport avec les données démographiques, les caractéristiques socioéconomiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.

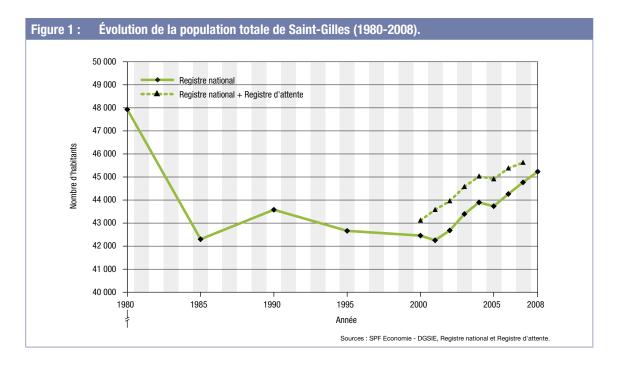


2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie». http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

2.1 Population totale

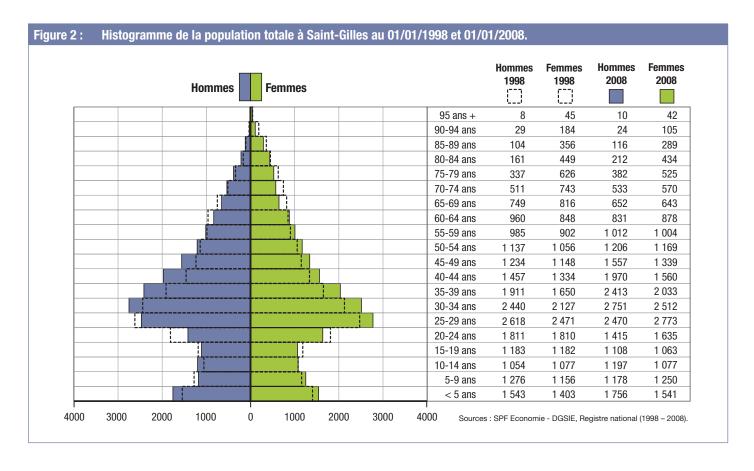


Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Saint-Gilles a fortement diminué jusque 1985. Il est ensuite resté assez stable jusqu'en 2000. Depuis on observe une nette augmentation de la population (45 235 habitants en 2008) mais celle-ci reste inférieure au niveau de 1980 (47 932 habitants).

2.2 Structure de la population par âge et par sexe



Au 1er janvier 2008, la commune de Saint-Gilles compte officiellement 45 235 habitants (22 793 hommes et 22 442 femmes) ; on dénombrait également 857 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 4,3 % de la population de la Région bruxelloise vit à Saint-Gilles. Depuis 10 ans, on observe une augmentation de la population dans les catégories d'âges actifs, et une légère diminution des 15-24 ans et des plus de 65 ans chez les femmes.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Saint-Gilles et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.									
		Saint-Gilles		Ré	se				
	1998	2003	2008	1998	2003	2008			
% < 3 ans	4,3 %	4,2 %	4,7 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %			
% < 18 ans	20,7 %	20,6 %	20,4 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %			
% < 20 ans	23,0 %	22,6 %	22,5 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %			
% 18-64 ans	67,4 %	68,4 %	69,6 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %			
% 20-64 ans	65,0 %	66,4 %	67,5 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %			
% 65 ans et plus	11,9 %	11,0 %	10,0 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %			
% 80 ans et +	3,1 %	2,8 %	2,7 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %			
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	51,8	48,8	44,6	74,0	67,2	60,0			
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	53,7	50,5	48,2	67,8	65,1	63,0			
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / \geq 65 ans)	26,1	25,8	27,2	26,3	28,8	32,4			

Sources: SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.

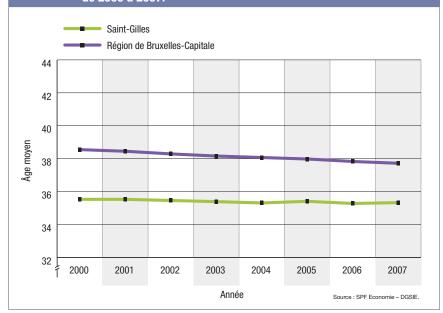
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.

L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population de Saint-Gilles est globalement plus jeune que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement y est plus faible. On note cependant une évolution différente avec une stagnation voire une diminution de la proportion des jeunes et des aînés et une augmentation de la proportion des adultes. Ceci traduit un indice de dépendance parmi les plus faibles de la Région. La forme de la pyramide des âges de la page précédente illustre bien cette caractéristique de la population de la commune.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. S'il reste bien inférieur à la moyenne bruxelloise, l'âge moyen des habitants de la commune de Saint-Gilles est resté stable (-0,2 an entre 2000 et 2007).

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Saint-Gilles et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.



2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Saint-Gilles et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif (7)).									
	Saint-0	Gilles	Région br	uxelloise					
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages					
Homme isolé	7 427	31,2	118 947	23,7					
Femme isolée	6 156	25,8	128 742	25,6					
Couple sans enfants	3 105	13,0	82 178	16,4					
Couple avec enfants	4 097	17,2	106 178	21,1					
Famille monoparentale (mère)	1 995	8,4	47 068	9,4					
Famille monoparentale (père)	330	1,4	7 660	1,5					
Autre type de ménage	728	3,1	11 492	2,3					
Nombre total de ménages privés	23 838	100,0	502 265	100,0					

Source: Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

57,0 % des ménages sont des ménages d'une personne, ce qui est une des parts les plus élevées de la Région. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 7 427 hommes isolés de Saint-Gilles représentent 31,2 % des ménages mais seulement 16,6 % de la population totale.

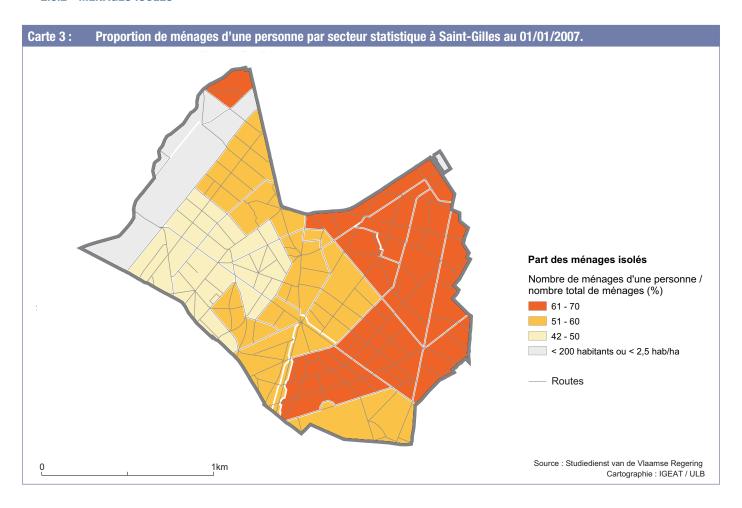
70,0 % des ménages au moins n'ont pas d'enfants (au moins 65,7 % en Région bruxelloise). 27,0 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 330 pères avec enfants à Saint-Gilles.

La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

⁽⁷⁾ Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

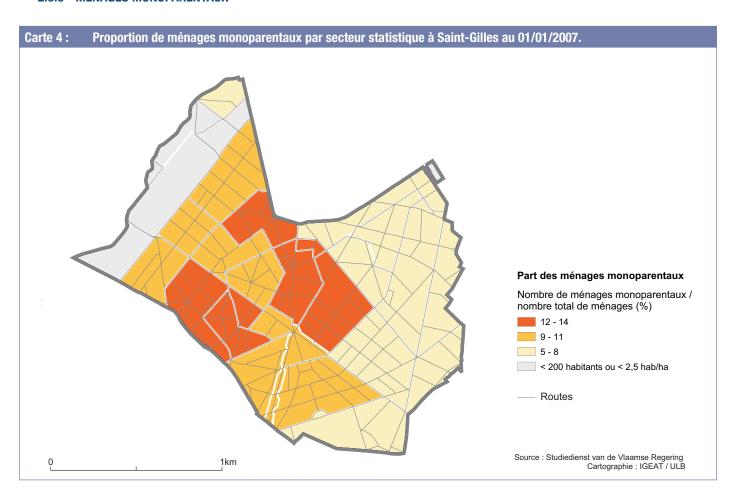
2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS



La proportion de ménages d'une personne est plus forte à Saint-Gilles (57,0 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On observe un gradient ouest-est avec des parts de ménages d'une personne faibles dans le bas de Saint-Gilles, avec un minimum de 41,5 %, pour le secteur «A23-Avenue du Roi», à des parts plus élevées dans le haut de la commune, avec un maximum de 70,3 % observé dans le secteur «A522- Rue d'Ecosse».

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX



La proportion de familles monoparentales est moins élevée à Saint-Gilles (9,8 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 27,0 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion assez faible parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A102- Parvis» (13,8 %). La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A522- Rue d'Ecosse» (4,7 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3: Principales nationalités à Saint-Gilles et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

•		
Sain	11-(-1	IIIAG

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	45 235	100,0
Belgique	26 191	57,9
France	2 759	6,1
Portugal	2 691	5,9
Maroc	2 439	5,4
Espagne	1 847	4,1
Italie	1 654	3,7
Pologne	1 246	2,8
Grèce	653	1,4
Roumanie	449	1,0
Allemagne	442	1,0

Région bruxelloise

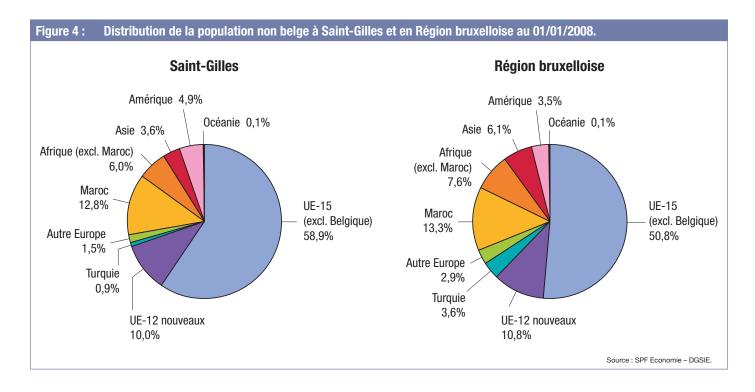
nogion brakonolog							
Nationalité	Nombre	%					
Total (+ réfugiés)	1 048 491	100,0					
Belgique	753 448	71,9					
France	46 006	4,4					
Maroc	39 095	3,7					
Italie	26 695	2,5					
Espagne	19 210	1,8					
Portugal	16 127	1,5					
Pologne	15 645	1,5					
Turquie	10 516	1,0					
Allemagne	8 886	0,8					
Roumanie	8 718	0,8					

Sources: SPF Economie - DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 42,1 % de la population de Saint-Gilles est de nationalité non belge ⁽⁸⁾, c'est la commune qui possède la plus grande part de non-Belges, talonnée par Ixelles (41,8 %). La moyenne de la Région bruxelloise est de 28,1 %.

⁽⁸⁾ Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité



Davantage à Saint-Gilles (58,9 %) que pour la totalité de la Région (50,8 %), la majorité de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 ⁽⁹⁾). Ceci est le reflet de l'immigration de travailleurs dans les années 60, principalement issus de pays méditerranéens. Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Français (14,5 % des non-Belges, 6,1 % de la population

totale) suivie par les Portugais (14,1 % des non-Belges), les Marocains (12,8 % des non-Belges), les Espagnols (9,7 % des non-Belges) et les Italiens (8,7 % des non-Belges).

La part des nationalités méditéranéennes (10) (21,7 % de la population de la commune) est plus importante à Saint-Gilles que dans l'ensemble de la population bruxelloise (11,8 %).

- (9) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.
 - UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovánie, Roumanie, Bulgarie.
- (10) Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Israël, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».

http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 :	Statut socio-économique général	de la popula	ation de Sai	nt-Gilles au	31/12/2007	7 par sexe e	t tranche d'	âge.
Hommes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population	Emploi (salarié ou indépendant)	8 644	0,6	29,9	57,5	43,7	6,8	2,4
active	Demandeur d'emploi	2 652	0,0	9,2	15,4	23,1	0,1	0,0
Population	Pensionnés	1 911	-	-	0,1	6,4	86,6	92,7
non-active	Autres	10 026	99,4	60,9	27,0	26,8	6,5	4,9
Population total	e BCSS	23 233	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population	Emploi (salarié ou indépendant)	6 615	0,2	25,1	48,3	32,1	2,8	0,8
active	Demandeur d'emploi	2 108	0,0	9,5	13,8	15,3	0,0	0,0
Population	Pensionnés	2 510	-	-	0,3	11,3	76,9	89,7
non-active	Autres	11 522	99,7	65,5	37,5	41,3	20,3	9,5
Population total	e BCSS	22 755	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes	+ femmes)	Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population	Emploi (salarié ou indépendant)	15 259	0,4	27,3	53,1	37,9	4,7	1,3
active	Demandeur d'emploi	4 760	0,0	9,3	14,6	19,2	0,1	0,0
Population	Pensionnés	4 421	-	-	0,2	8,8	81,5	90,6
non-active	Autres	21 548	99,6	63,3	32,0	34,0	13,8	8,1
Population total	e BCSS	45 988	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

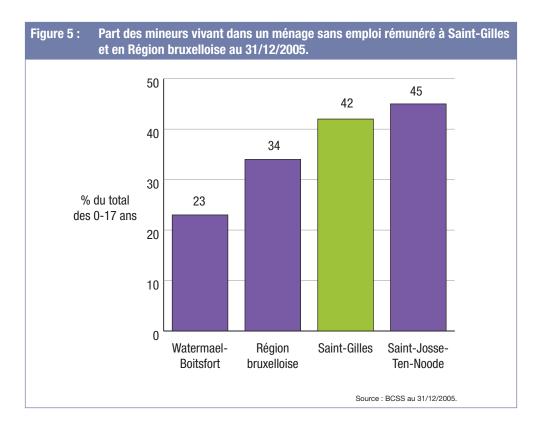
Source: BCSS (11), chiffres au 31/12/2007.

À Saint-Gilles, 53,1 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est moins que la moyenne régionale (57,0 %). Les 50-64 ans sont aussi moins nombreux à avoir un emploi (37,9 % contre 44,6 %).

(11) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer...

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ



42 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu du travail. C'est un pourcentage élevé pour la Région bruxelloise. Ce chiffre moyen cache néanmoins les grandes différences qui existent sur le territoire communal (12).

⁽¹²⁾ Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de L'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité (13) de la population de Saint-Gilles et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

		Saint-Gilles		Région bruxelloise			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Taux d'activité	65,3	53,5	59,6	64,4	53,6	59,0	
Taux d'activité des 15-24 ans	30,1	27,4	28,7	28,3	25,2	26,7	
Taux d'activité des 25-49 ans	72,9	62,1	67,8	74,1	63,5	68,9	
Taux d'activité des 50-64 ans	66,8	47,4	57,2	67,4	51,9	59,3	
Taux d'activité des plus de 65 ans	6,1	2,1	3,8	7,2	2,1	4,1	

Source: BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Saint-Gilles, le taux d'activité (59,6 %) est très proche de celui de la Région bruxelloise (59,0 %). Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures.

⁽¹³⁾ Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs de Saint-Gilles et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

pai Seke.						
		Saint-Gilles		Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	23,1	24,5	23,7	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	30,4	34,9	32,6	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	34,9	35,9	35,4	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	15,1	16,6	15,8	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	28,1	27,9	28,0	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	21,9	19,5	20,8	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	10,5	14,2	12,2	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	74,9	73,2	74,2	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	14,5	12,6	13,7	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	61,2	63,1	62,0	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	17,9	22,2	19,8	10,5	11,5	11,0
Hors UE	20,9	14,7	18,1	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: BNB, SPF Economie - SPF Economie - DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est plus élevé à Saint-Gilles (23,7 %) que dans la Région (19,0 %). Le taux de chômage des moins de 25 ans est aussi élevé (32,6 % contre 31,7 % pour la Région). Au 1er janvier 2008, 35,4 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 20,8 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Les chômeurs de Saint-Gilles sont moins âgés que dans l'ensemble de la Région, surtout les hommes.

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Saint-Gilles, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

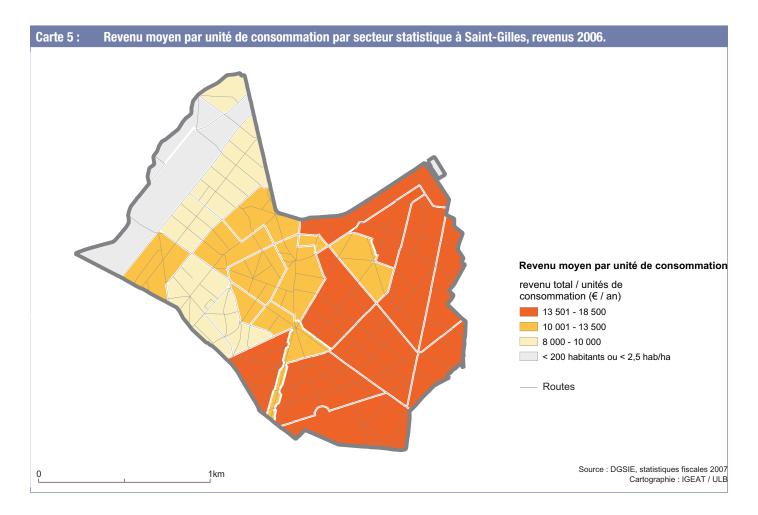
	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Saint-Gilles	9 693 €	18 439 €	13 551 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources: Revenus moyens: SPF Economie - DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

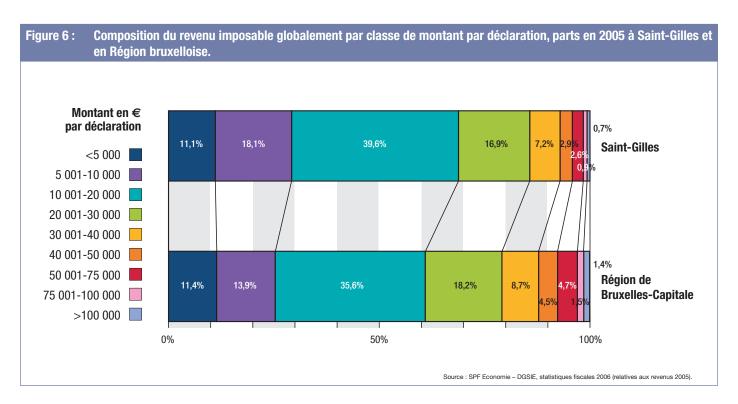
Les revenus moyens et médians à Saint-Gilles sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise (14), et donc aussi à ceux que l'on observe dans le pays.



Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

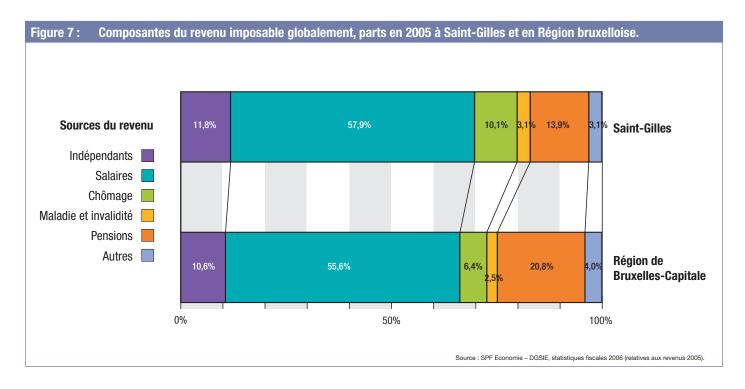
Sur la carte, on observe un gradient est-ouest allant des revenus les plus élevés dans le haut de Saint-Gilles, avec un maximum de 18 122 €/an, pour le secteur «A04- Prison», aux revenus les plus bas dans le bas de la commune, avec un minimum de 8 303 €/an observé dans le secteur «A612- Jamar».

3.3.2 CLASSES DE REVENUS



La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) y est plus importante que dans la Région bruxelloise (29,2 % contre 25,3 %). Celle des revenus intermédiaires est proche de la moyenne régionale. Et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) est plus faible à Saint-Gilles que dans la Région (1,6 % contre 2,9 %).

3.3.3 SOURCES DU REVENU



Saint-Gilles est la commune bruxelloise avec une population jeune. Les revenus des pensions (13,9 %) prennent donc une part beaucoup plus faible que dans l'ensemble des sources de revenu. Les parts des revenus du chômage et des maladies et invalidités sont plus importantes que celles de la Région.

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Saint-Gilles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Saint	Saint-Gilles		ruxelloise
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	3 984	100,0	93 462	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	352	8,8	7 177	7,7
Allocation de chômage	391	9,8	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	19	0,5	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	762	19,1	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	31 462	100,0	667 026	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1 770	5,6	20 385	3,1
Allocation de chômage	5 127	16,3	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	525	1,7	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	7 422	23,6	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	4 537	100,0	152 045	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	48	1,1	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	717	15,8	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	425	9,4	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	1 190	26,2	26 760	17,6

Sources: SPP Intégration Sociale - janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

La proportion de la population qui vit du CPAS ou d'une allocation de remplacement est plus élevée à Saint-Gilles que dans l'ensemble de la Région. 23,6 % de la population active, 19,1 % des jeunes et 26,2 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent (contre respectivement 18,4 %, 17,1 % et 17,6 % en Région bruxelloise).

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Saint-Gilles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

		Saint-Gilles			Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	2	1	3	9 236	42	31	73	229 420
18-24	278	71	349	3 984	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	732	312	1 044	21 378	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	325	61	386	6 100	4 553	666	5 219	162 545
≥65	33	14	47	4 537	1 103	232	1 335	152 045
Total	1 370	459	1 829	45 235	22 700	6 192	28 892	1 048 491

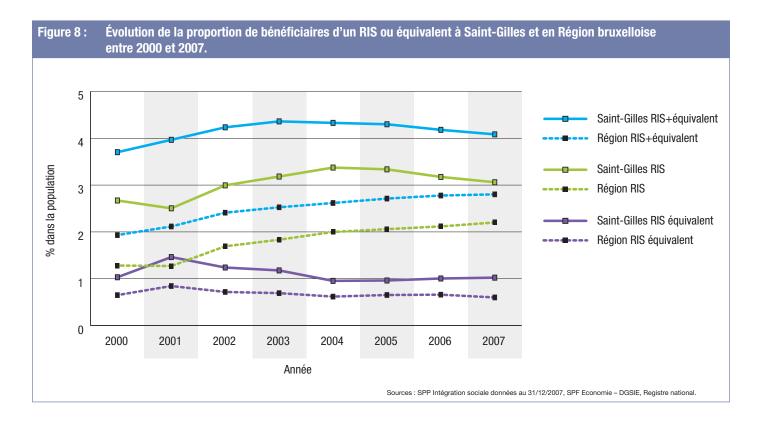
Sources: SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE: Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Saint-Gilles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Saint-Gilles			Région bruxelloise				
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,0	0,0	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	7,0	1,8	8,8	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	3,4	1,5	4,9	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	5,3	1,0	6,3	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	0,7	0,3	1,0	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	3,0	1,0	4,0	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

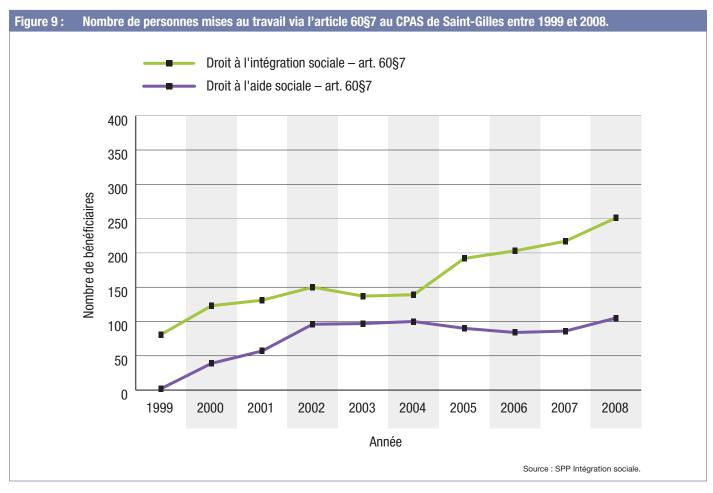
Sources: SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE: Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, 6,8 % de la population de Saint-Gilles bénéficiait d'un revenu du CPAS, ce qui est beaucoup plus que dans l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). Les catégories d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont les plus représentés sont celle entre 18 et 64 ans, mais la part des 50-64 ans reste plus importante. Parmi les plus de 65 ans, il reste des personnes dépendantes du CPAS car elles n'ont pas droit à d'autres allocations.



Entre 2000 et 2007, la part des personnes bénéficiaires d'un RIS ou équivalent a tendance à se stabiliser à Saint-Gilles, mais elle reste bien plus élevée qu'en Région bruxelloise.

3.3.6 MISES AU TRAVAIL



Malgré une stabilisation entre 2002 et 2004, le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Saint-Gilles entre 1999 et 2008. En Région bruxelloise, on observe une augmentation continue sur la même période (15). Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

(15) Voir Fiche de synthèse de la Région de Bruxelles-Capitale

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Saint-Gilles au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Saint-Gilles	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
Saint-unles	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	5	674	1 000	1 679	419	340	132	891
CPAS	26	1 529	36	1 591	838	349	12	1 199
GRAPA	0	8	494	502	26	55	44	125
Allocation pour handicapé	0	469	350	819	163	146	48	357
Allocation familiale majorée	46	4	0	50	0	0		0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		548	12	560	287	226	16	529
OMNIO	332	397	2	731				
Total des bénéficiaires	409	3 629	1 894	5 932	1 733	1 116	252	3 101
Population totale BCSS	10 321	31 108	4 559	45 988	10 321	31 108	4 559	45 988

Source: BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Saint-Gilles au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Saint-Gilles	% de	% de titulaires dans la population			% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,0	2,2	21,9	3,7	4,1	1,1	2,9	1,9
CPAS	0,3	4,9	0,8	3,5	8,1	1,1	0,3	2,6
GRAPA	0,0	0,0	10,8	1,1	0,3	0,2	1,0	0,3
Allocation pour handicapé	0,0	1,5	7,7	1,8	1,6	0,5	1,1	0,8
Allocation familiale majorée	0,4	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,8	0,3	1,2	2,8	0,7	0,4	1,2
OMNIO	3,2	1,3	0,0	1,6				
Total des bénéficiaires	4,0	11,7	41,5	12,9	16,8	3,6	5,5	6,7
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source: BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

19,6 % de la population de Saint-Gilles bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge (16). Saint-Gilles

compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (6,1 %), de chômeurs âges (2,4 %), VIPO (5,6 %), «GRAPA» (1,4 %) et handicapés (2,6 %) que la moyenne régionale (respectivement 4,9 %, 2,0 %, 5,1 %, 1,0 % et 2,2 % pour la Région). Les 65 ans et plus sont fortement représentés.

(16) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ

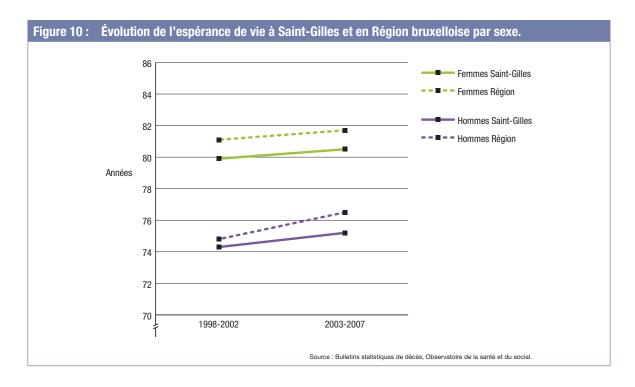


Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

4.1 État de santé général

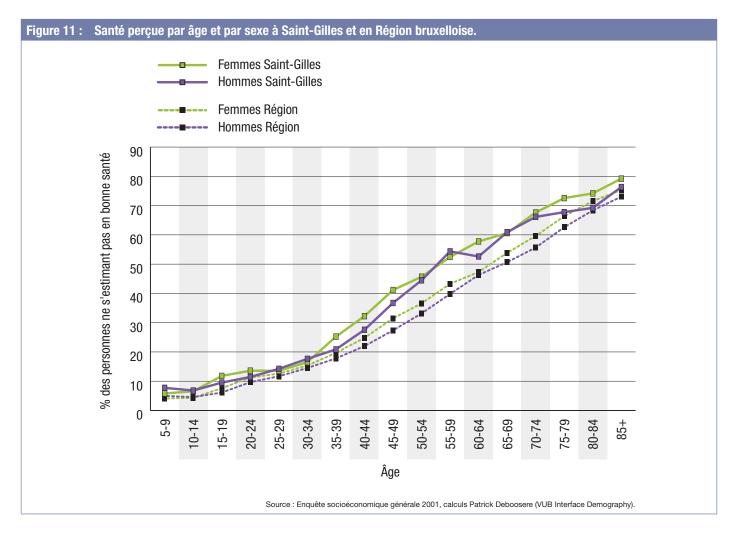
4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE



L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes, mais plus basse à Saint-Gilles que dans la Région. La croissance de l'espérance de vie est plus importante pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Saint-Gilles (respectivement +0,9 an contre +0,6 an) que dans la Région bruxelloise (respectivement +1,7 an contre + 0,6 an).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE



La population de Saint-Gilles s'estime en moins bonne santé qu'en moyenne dans la Région, les femmes sont également proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'estimer en mauvaise santé.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Saint-Gilles, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation (17) pour l'âge.

		Hommes			Femmes			
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région		
Maladies cardiovasculaires	240	218,9	+15 %	283	262,7	+10 %		
Cancers	205	186,9	+1 %	184	170,8	+5 %		
Maladies respiratoires	93	84,8	+8 %	96	89,1	+13 %		
Maladies de l'appareil digestif	41	37,4	+13 %	89	82,6	+4 %		
Maladies infectieuses et parasitaires	28	25,5	+32 %	31	28,8	+11 %		
Causes externes	75	68,4	+14 %	48	44,6	+12 %		
Accidents	36	32,8	+22 %	22	20,4	-15 %		
Suicide	23	21,0	-6 %					
Total	763	695,8	+9 %	808	750,0	+9 %		

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau. Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Saint-Gilles, le taux de mortalité à tout âge est de 696 pour 100 000 pour les hommes et de 750 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les hommes (+9 % par rapport à la Région) et pour les femmes (+9 %).

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies cardiovasculaires et ce, uniquement chez les hommes.

(17) Voir mode d'emploi.

4.1 État de santé général

Tableau 13 bis : Principales causes de mortalité prématurée à Saint-Gilles, période 2003-2007 et comparaison avec la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge.

	Hommes				Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	
Cancer poumon et larynx	21	21,0	-14,6 %	16	17,0	+43,3 %	
Cardiopathies ischémiques	36	36,0	+77,0 %	5	5,3	+0,1 %	
Suicide	20	20,0	-5,3 %	15	15,9	+64,5 %	
Autres accidents	21	21,0	+66,7 %	5	5,3	+16,3 %	
Total	263	263,3	+17,6 %	141	149,7	+15,8 %	

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau. Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

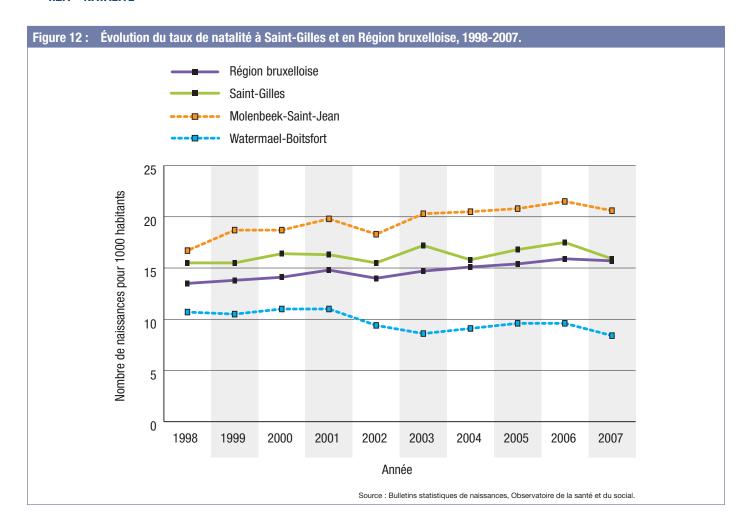
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

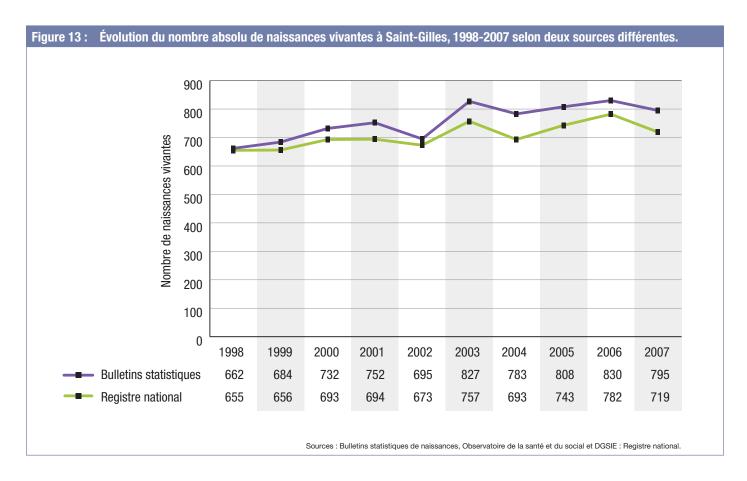
Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social

À Saint-Gilles, le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est de 263 pour 100 000 pour les hommes et de 150 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les hommes (+17,6 % par rapport à la Région). On observe un excès de mortalité significatif lié aux cardiopathies ischémiques et aux autres accidents, et ce uniquement chez les hommes.

4.2.1 NATALITÉ



Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en très légère augmentation à Saint-Gilles, ce qui différentie la commune de la moyenne régionale qui témoigne d'une hausse plus vigoureuse. Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.

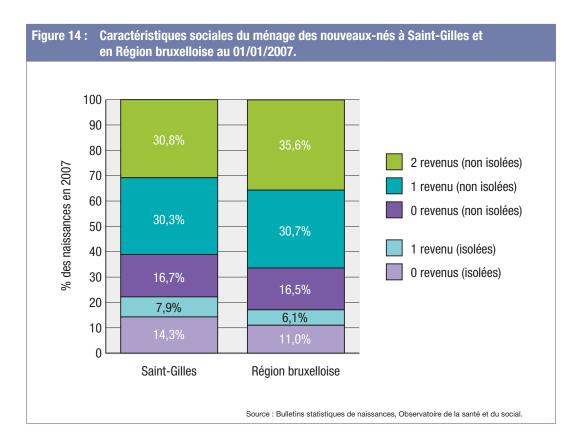


Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au

Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

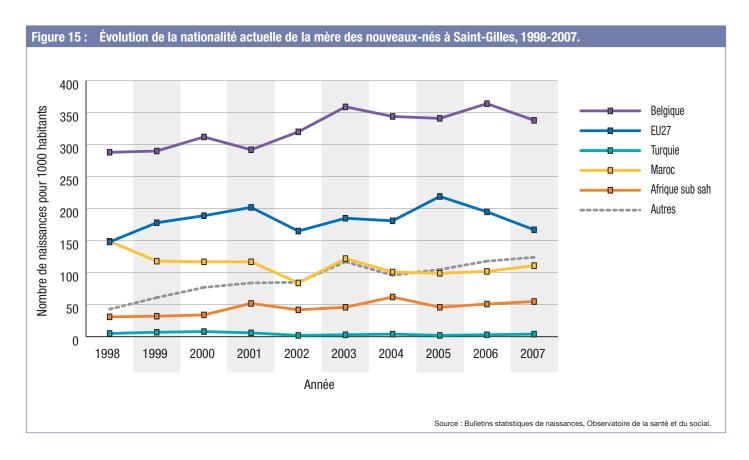
À Saint-Gilles, la différence entre les deux sources d'information est perceptible (76 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES



À Saint-Gilles, la majorité des naissances (38,2 %) a lieu dans un ménage comptant un seul revenu, ce qui est plus que dans l'ensemble de la Région (36,8 %). Plus d'enfants naissent dans un ménage isolé (18) (22,2 % contre 17,1 %) et encore plus dans un ménage sans revenu du travail (31,0 % contre 27,5 %). La proportion d'enfants naissant dans un ménage sans revenu du travail (isolé ou non) est utilisée comme indicateur de pauvreté.

(18) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.



À Saint-Gilles en 2007, 42 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge mais on compte aussi de nombreuses naissances issues de mères européennes (21 %) ou d'une autre origine comme par exemple, le Brésil.

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Saint-Gilles et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Saint-Gilles	% Saint-Gilles*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	131	3,2	3,5
Césariennes	666	16,4	17,4
Accouchements induits	1 006	25,5	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	213	5,6	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	49	1,3	1,0
Petits poids (< 2500g)	243	6,1	6,5
Mères < 20 ans	123	3,0	2,8
Mères ≥ 40 ans	177	4,4	4,0

À Saint-Gilles, il y a proportionnellement moins de prématurés (5,6 % contre 6,7 % dans la Région). Pour ce qui est des autres statistiques de santé materno-infantile, les résultats sont fort proches de ceux de la Région bruxelloise.

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Saint-Gilles et en Région bruxelloise, 2003-2007.

	Nombre Saint-Gilles	Saint-Gilles pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances	
	2003-2007	2003-2007	2003-2007	
Mortalité périnatale (1)	28	6,9	7,2	
Mortalité infantile (2)	15	3,7	4,3	
Mortalité fœto-infantile (3)	36	8,9	9,2	

⁽¹⁾ Décès avant la naissance, à partir de la 22time semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Saint-Gilles, la différence de mortalité infantile avec la Région n'est pas statistiquement significative.

^{*} Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales

⁽²⁾ Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.

⁽³⁾ Décès entre la 22^{ème} semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

5. ÉDUCATION



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie». http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Saint-Gilles et en Région bruxelloise, début 2008.						
	Saint-Gilles Région bruxelloise					
Au lieu de résidence	1 956	46 958				
Au lieu de scolarisation	1 494	51 041				

Sources: Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs: IGEAT-ULB.

Remarques: les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Saint-Gilles, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

			Au lieu de résidence	
		Sair	nt-Gilles	Région bruxelloise
Niveau	Filière	Nombre	% dans niveau	% dans niveau
	Primaire	3 019	94,3	94,8
Primaire	Primaire spécialisé	184	5,7	5,2
	Primaire total	3 203	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	1 088	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	474	47,4	51,2
	Technique	251	25,1	24,5
	Professionnel	275	27,5	24,3
	Total	1 000	100,0	100,0
	Général	273	36,8	45,9
Canandaira O	Technique	226	30,5	30,9
Secondaire 3	Professionnel	242	32,7	23,2
	Total	741	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	112	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	30	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		6 174	-	-

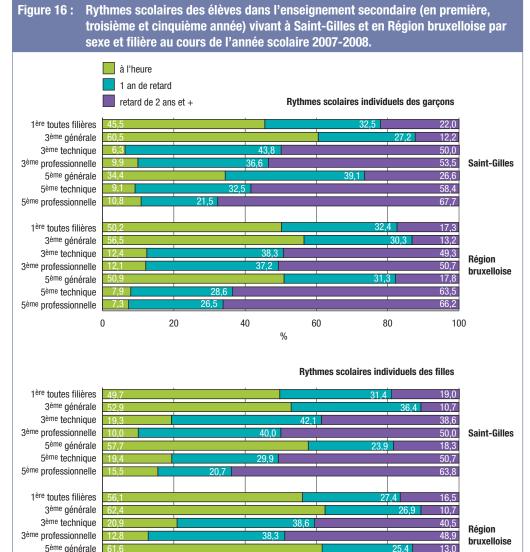
Sources: Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs: IGEAT-ULB.

Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Saint-Gilles ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement professionnel, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 6 174 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Saint-Gilles et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire



«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1ère année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 45 et 50 % des enfants vivant à Saint-Gilles sont «à l'heure» (ce qui est moins que dans la Région bruxelloise), 30 % ont un an de retard (comme dans la Région) et à peine plus de 20 % ont deux ans de retard ou plus (contre plus de 15 dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Saint-Gilles sont moins souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

En 2001 (19), les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement plus nombreux dans la commune (50,7 % des 18-24 ans nonétudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(19) Enquête socio-économique de 2001.

20

40

60

%

5ème technique

0

5ème professionnelle

49,1

62,9

100

80

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie». http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

	Saint-Gilles	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	80,1	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	66,1	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,8	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) -2001	27,1	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	70	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	4,6	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	86,7	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	84,6	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	509	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	457	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	544	591

Source: SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001); Observatoire des Loyers 2008; IGEAT 2006

84.1

À Saint-Gilles, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (80,1 % contre 71,2 %). La part de logements sociaux y est très faible (4,6 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 509 € dans la commune. Il y a une part plus faible de logements équipés normalement par rapport à la Région (86,7 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur)

Part des surfaces artificialisées (%) - 2006

et l'environnement est très urbanisé (84,1 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées (20).

46.5

(20) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS:

Université Libre de Bruxelles - IGEAT : Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social : Truus ROESEMS

MISE EN PAGE:

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl : Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE:

Patrick Debouverie, Commission communautaire française, 42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

COCOF - Service des Affaires sociales - Cohésion sociale

www.cocof.irisnet.be

Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be (contrats régionaux)

Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be (contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRAcs)

www.cbai.be

Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)

www.ulb.ac.be/igeat

Benjamin WAYENS - 02/650 50 79 - bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

www.observatbru.be

Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 – mdespiegelaere@ccc.irisnet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale

Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FACON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 13 : Commune de Saint-Gilles, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse des statistiques locales

Les fiches communales

- 01 Fiche d'Anderlecht
- 02 Fiche d'Auderghem
- 03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
- 04 Fiche de Bruxelles-Ville
- 05 Fiche d'Etterbeek
- 06 Fiche d'Evere
- 07 Fiche de Forest
- 08 Fiche de Ganshoren
- 09 Fiche d'Ixelles
- 10 Fiche de Jette
- 11 Fiche de Koekelberg
- 12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
- 13 Fiche de Saint-Gilles
- 14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
- 15 Fiche de Schaerbeek
- 16 Fiche d'Uccle
- 17 Fiche de Watermael-Boitsfort
- 18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
- 19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi

Sources et références

Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.